

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 12603  
Numéro SIREN : 812 012 441  
Nom ou dénomination : LH Iberchem

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 65018

LH IBERCHEM

DocuSigned by:

Philippe Audouin

115D997A0B8B484...

ACTIF

Notes	31-déc-20			31-déc-19
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
	EUR	EUR	EUR	EUR
<b>▶ Actif immobilisé</b>				
▶ Immobilisations financières (1)				<b>272 638 633,30</b>
Participations				272 520 038,77
Créances rattachées aux participations				118 594,53
<b>TOTAL I</b>				<b>272 638 633,30</b>
<b>▶ Actif circulant</b>				
▶ Créances (2)	<b>319 150 000,00</b>	-	<b>319 150 000,00</b>	
▶ Acomptes IS		-		
▶ Valeurs mobilières de placement				
▶ Disponibilités	<b>50 071,74</b>	-	<b>50 071,74</b>	<b>198 783,88</b>
▶ Charges constatées d'avance		-		
<b>TOTAL II</b>	<b>319 200 071,74</b>		<b>319 200 071,74</b>	<b>198 783,88</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>319 200 071,74</b>		<b>319 200 071,74</b>	<b>272 837 417,18</b>

(1) Dont à moins d'un an :

(2) Dont à plus d'un an :

## PASSIF

	<i>Notes</i>	<i>31-déc-20 avant répartition EUR</i>	<i>31-déc-19 avant répartition EUR</i>
<b>► Capitaux propres</b>			
Capital (dont versé 100%)		<b>27 285 910,00</b>	<b>272 859 100,00</b>
Prime d'émission			
Réserve légale			
Réserves réglementées (2)			
Autres réserves			
Report à nouveau		<b>-26 482,82</b>	<b>-27 142,81</b>
Acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		<b>281 583 954,76</b>	<b>659,99</b>
<b>TOTAL I</b>		<b>308 843 381,94</b>	<b>272 832 617,18</b>
<b>► Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL II</b>			
<b>► Dettes (2)</b>			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		<b>257 057,80</b>	<b>4 800,00</b>
Dettes fiscales et sociales		<b>10 099 632,00</b>	
Autres dettes			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
<b>TOTAL III</b>		<b>10 356 689,80</b>	<b>4 800,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>319 200 071,74</b>	<b>272 837 417,18</b>

(1) Dont ayant le caractère de réserve spéciale de plus-value à long terme :

(2) Dont à moins d'un an :

10 356 689,80

4 800,00

RESULTAT	Notes	31-déc-20	31-déc-19
		EUR	EUR
<b>▶ Opérations de gestion</b>			
<b>▶ Produits courants</b>		<b>5 401,89</b>	<b>5 688,80</b>
Revenus des titres de participation		5 401,89	5 688,80
Revenus des T.I.A.P.			
Revenus des valeurs mobilières de placement			
Autres produits			
<b>▶ Charges courantes</b>		<b>-16 402,93</b>	<b>-5 028,81</b>
Charges de personnel			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Autres achats et charges externes		-16 402,93	-5 028,81
Charges d'intérêts			
<b>Marge sur opérations courantes</b>		<b>-11 001,04</b>	<b>659,99</b>
Produits ou charges sur opérations de gestion			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur opérations de gestion			
Reprises de provisions sur opérations de gestion			
Impôt			
<b>Résultat des opérations de gestion</b>		<b>-11 001,04</b>	<b>659,99</b>
<b>▶ Opérations sur immobilisations financières</b>			
Plus-values de cessions de titres de participation		291 686 587,80	
Moins-values de cessions de titres de participation			
Plus-values de cessions de T.I.A.P.			
Moins-values de cessions de T.I.A.P.			
Plus-values de cessions autres immobilisations financières			
Frais sur investissements			
Dotations aux provisions sur opérations financières			
Reprises de provisions sur opérations financières			
Impôt		-10 091 632,00	
<b>Résultat des opérations sur immobilisations financières</b>		<b>281 594 955,80</b>	
<b>▶ Opérations exceptionnelles</b>			
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles			
Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Impôt			
<b>Résultat des opérations exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>		<b>281 583 954,76</b>	<b>659,99</b>

## **LH IBERCHEM**

Société par Actions Simplifiée au capital de 27 285 910 euros  
Siège Social : 1, rue Georges Berger 75 017 Paris  
RCS : PARIS 812 012 441

---

### **ANNEXE AUX COMPTES** **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

#### **I. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2014-03, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

La présentation des comptes est conforme à celle recommandée dans le document n° 63 de janvier 1987 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux sociétés de portefeuille.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose l'entreprise, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes, en relation avec le contexte économique incertain.

#### **II. METHODES APPLIQUEES**

##### **2.1. Titres de Participation**

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ces postes sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, frais accessoires d'achat inclus.

Le règlement CRC n°2004-06 sur les actifs prévoit la comptabilisation des frais supportés lors de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles et

des titres immobilisés et titres de placement à l'actif du Bilan ou, sur option de maintenir ces frais en charges.

LH Iberchem a choisit sur option de maintenir ces frais en charge.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de différents critères (tels que quote part de capitaux propres, "discounted cash flow", multiples boursiers et ou multiples de transactions comparables).

L'environnement de crise et de volatilité des marchés a été pris en considération par la société dans les estimations comme dans les business plans et les différents taux d'actualisation utilisé à la fois pour les tests de valeur et le calcul des provisions.

Si la valeur d'utilité est inférieure au prix de revient, une dépréciation est constatée.

## **2.2. Frais d'acquisition de titres de Participation**

Néant.

## **2.3. Distributions acquises**

Les dividendes, votés par les Assemblées annuelles des sociétés dont la société LH Iberchem détient des titres et non encore encaissés à la clôture de l'exercice, sont pris en compte à la date de leur vote par l'Assemblée.

## **III. NOTES SUR LE BILAN**

### **Note 1 – Titres de participation**

Au 01 janvier 2020, le poste « titres de participation » s'élève à 272 520 038,77 euros composé comme suit :

- 665 587 parts B « Fragrance Spanish TopCo » pour un montant de 71 024 788,77 euros
- 50 000 parts C « Fragrance Spanish Topco » pour un montant de 201 495 250,00 euros.

Le 17 juin 2020, la LH Iberchem a procédé à la cession de 3 226 titres parts B « Fragrance Spanish TopCo » pour une valeur de 397 601,46 euros

Le 24 novembre 2020, la LH Iberchem a procédé à la cession totale des titres soit 661 861 titres parts B « Fragrance Spanish TopCo » pour un montant de

70 627 187,31 euros ainsi que 50 000 titres parts C « Fragrance Spanish Topco » pour un montant de 201 495 250,00 euros.

Au 31 décembre 2020, la société LH Iberchem ne détient plus de titres de la société Fragrance Spanish Topco.

### **Note 2 – Créances rattachées aux participations**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'avance consentie à Fragrance Spanish Topco échue et non remboursée augmentée des intérêts s'élève à 118 594,53 euros.

Le 11 décembre 2020, Fragrance Spanish Topco a procédé au remboursement de l'avance consentie augmentée des intérêts de la période soit un montant de 123 996,42 euros.

### **Note 3 – Autres Créances**

Au 31 décembre 2020, le poste s'élève à 319 150 000 euros et représente l'avance dans le cadre de la convention de trésorerie faite à Eurazeo.

Les créances sont à moins d'un an.

### **Note 4 – Disponibilités**

Le poste disponibilités s'élève à 50 071,74 euros au 31 décembre 2020.

### **Note 5 – Capitaux propres**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le capital social s'établit à 272 859 100 euros, divisé en 27 285 910 actions de 10 euros de nominal chacune, toutes entièrement libérées, de même catégorie et ayant les mêmes droits.

Le 24 novembre 2020, LH Iberchem a décidé de procéder à une réduction de capital non motivé par des pertes pour un montant de 245 573 190 euros, afin de le porter de 272 859 100 euros à un montant de 27 285 910 euros. La réduction de capital s'est opérée par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 10 euros à 1 euro pour chacune des 27 285 910 actions composant le capital social de la Société.

Le 31 décembre 2020, le capital social s'établit à 27 285 910 euros détenu par Eurazeo (59,70%), Carryco Capital 2 (8,14%) et Eurazeo Capital IV parts A ,B,C,D (32,16 %).

### **Note 6 – Dettes fournisseurs et comptes rattachées**

Les dettes s'élèvent à 252 257,80 euros. Elles correspondent à la provision des honoraires des commissaires aux comptes ainsi qu'aux honoraires de conseils.

Les dettes sont toutes à moins d'un an.

### **Note 7 – Dettes fiscales**

Les dettes fiscales est essentiellement composée de l'impôt 2020 de 10 099 632 euros.

Les dettes sont toutes à moins d'un an.

### **Note 8 – Résultat**

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ressort à 281 583 954,76 euros. Il comprend :

- 291 686 587,80 euros de plus values de cessions des titres Iberchem.
- 5 401,89 euros de produits d'intérêts sur l'avance Fragrance Spanish Topco.
- 16 402,93 euros de charges courantes diverses (honoraires et publications)
- 10 091 632 euros d'impôts sur les sociétés.

### **Note 9 – Transactions avec les parties liées**

Au cours de l'exercice, LH Iberchem n'a pas conclu de transactions significatives, avec des parties liées, à des conditions anormales de marché.

### **Note 10 – Effectif**

La société n'emploie pas de personnel.

### **Note 11 – Mandataires sociaux**

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### **Note 12 – Allègements de la dette future d'impôt**

Néant

### **Note 13 – Intégration fiscale**

La société LH Iberchem est sortie du périmètre d'intégration fiscale en 2018.

### **Note 14 – Consolidation**

LH Iberchem est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Eurazeo depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

### **Note 15 – Engagements hors bilan**

Néant

### **Note 16 - Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

### **Note 17 - Filiales et Participations**

Néant

### **Note 18 – Honoraires de commissaires aux comptes**

	<i>2019</i>	<i>2020</i>
Au titre du contrôle légal des comptes	4863	4 842
Au titre des conseils et prestations de services	0	10 231

### **Note 19 – Impact du COVID-19 dans les comptes**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes annuelles clos au 31 décembre 2020 de la société LH Iberchem.

**LH IBERCHEM**

Société par actions simplifiée au capital de 27 285 910 euros

Siège social : 1, rue Georges Berger – 75017 Paris

RCS Paris 812 012 441

---

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE  
EN DATE DU 29 JUIN 2021**

---

**Les soussignées :**

La société Eurazeo, société européenne à directoire et conseil de surveillance, ayant son siège social situé 1, rue Georges Berger – 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 692 030 992, représentée par Monsieur Nicolas Huet

Propriétaire de : ..... 16 289 959 actions

La société Eurazeo Capital IV A SCSp, société en commandite spéciale, ayant son siège social situé 25C boulevard Royal – 2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B223851, représentée par son gérant **Eurazeo FUNDS MANAGEMENT LUXEMBOURG**, société anonyme ayant son siège social au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 221406

Propriétaire de : .....4 012 120 actions

La société CarryCo Capital 2, société par actions simplifiée, ayant son siège social situé 2, rue de Thann – 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 834 304 255, représentée par Monsieur Philippe Audouin

Propriétaire de : .....2 221 357 actions

La société Eurazeo Capital IV B SCSp, société en commandite spéciale, ayant son siège social situé 25C boulevard Royal – 2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B227532, représentée par son gérant **Eurazeo FUNDS MANAGEMENT LUXEMBOURG**, société anonyme ayant son siège social au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 221406

Propriétaire de : .....1 958 038 actions

La société Eurazeo Capital IV C SCSp, société en commandite spéciale, ayant son siège social situé 25C boulevard Royal – 2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B227533, représentée par son gérant **Eurazeo FUNDS MANAGEMENT LUXEMBOURG**, société anonyme ayant son siège social au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 221406

Propriétaire de : .....1 935 758 actions

La société Eurazeo Capital IV D SCSp, société en commandite spéciale, ayant son siège social situé 25C boulevard Royal – 2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B230942, représentée par son gérant **Eurazeo FUNDS MANAGEMENT LUXEMBOURG**, société anonyme ayant son siège social au 25C Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 221406

Propriétaire de : .....868 678 actions

**Soit, au total :..... 27 285 910 actions**

Agissant en qualité de seuls associés titulaires de droit de vote de la Société,

**Après avoir rappelé que :**

- M. Philippe Audouin, Président de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé, le 16 juin 2021.
- Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux comptes.
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, le rapport de gestion du Président et les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les conventions réglementées leur ont régulièrement été adressés et/ou mis à disposition.
- L'inventaire a également été tenu à leur disposition au siège social.

**Ayant pris connaissance des documents suivants :**

- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport général et le rapport spécial du Commissaire aux comptes,
- Le projet de texte des décisions soumises à leur vote,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Et plus généralement, l'ensemble des documents sur lesquels a porté leur droit d'information tel que prévu par les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables.

**Et après avoir constaté que l'ordre du jour porte sur les points suivants :**

1. Rapport de gestion établi par le Président et approbation des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
3. Renouvellement du mandat du Président,
4. Renouvellement du mandat du Directeur Général,
5. Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire, et
6. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**Ont pris en conséquence, à l'unanimité, les décisions suivantes par acte sous seing privé conformément aux article 15 et 17.2.4 des statuts de la Société :**

**PREMIERE DECISION**

*(Rapport de gestion établi par le Président et  
approbation des comptes individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes individuels, les associés :

- approuvent le bilan, l'annexe et le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils leur sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et mentionnées dans ces rapports,
- constatent qu'aux termes du rapport de gestion établi par le Président, ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- donnent quitus à Messieurs Philippe Audouin et Nicolas Huet pour l'exercice de leur mandat de Président et de Directeur Général au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### **DEUXIEME DECISION**

*(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)*

Connaissance prise du rapport de gestion du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 281 583 954,76 euros, les associés :

- décident de l'affecter de la manière suivante :
 

✓ Report à nouveau antérieur	- 26 482,82 €
✓ Résultat de l'exercice	281 583 954,76 €
<b>✓ Total de</b>	<b>281 557 471,94 €</b>
✓ Dotation à la réserve légale	2 728 591,00 €
✓ Au versement d'un dividende de 10,218786213 € par action pour :	278 828 880,94 €
<b>✓ Soit un total de</b>	<b>281 557 471,94 €</b>
- prennent acte qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois exercices précédents,
- en application de l'article 223 quarter du Code Général des Impôts, prennent acte du fait que la Société n'a pas exposé de dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés visées à l'article 39.4° du Code Général des Impôts.

Les associés décident qu'un montant de 278 828 880,94 euros sera distribué, à titre de dividende, à raison de 10,218786213 euros pour chacune des 27 285 910 actions composant le capital social. Ce dividende sera mis en paiement le 30 juin 2021.

### **TROISIEME DECISION**

*(Renouvellement du mandat du Président)*

Les associés décident de renouveler le mandat de Président de Monsieur Philippe Audouin, pour une durée de 3 ans qui expirera à l'issue des décisions des associés statuant en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Philippe Audouin a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

### **QUATRIEME DECISION**

*(Renouvellement du mandat du Directeur Général)*

Les associés décident de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Nicolas Huet, pour une durée de 3 ans qui expirera à l'issue des décisions des associés statuant en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur Nicolas Huet a fait savoir qu'il acceptait le renouvellement de son mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

**CINQUIEME DECISION**

*(Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire)*

Les associés décident de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société Mazars, pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de la décision des associés statuant en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

La société Mazars a fait connaître par avance à la Société qu'elle acceptait le renouvellement de son mandat.

**SIXIEME DECISION**

*(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)*

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités notamment, d'enregistrement et/ou de dépôt, requises par la loi.

\* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par les associés et consigné sur le registre des délibérations.

<p>DocuSigned by:  5560E2A6B099455...</p> <p>Eurazeo SE Représentée par : M. Nicolas Huet</p>	<p>DocuSigned by:  DocuSigned by:  BB245D12052848A... 6D88643CF1A345E...</p> <p>Eurazeo Capital IV B SCSp Représentée par Messieurs Christophe Aubut et Marc Boulesteix</p>
<p>DocuSigned by:  DocuSigned by:  BB245D12052848A... 6D88643CF1A345E...</p> <p>Eurazeo Capital IV A SCSp Représentée par Messieurs Christophe Aubut et Marc Boulesteix</p>	<p>DocuSigned by:  DocuSigned by:  BB245D12052848A... 6D88643CF1A345E...</p> <p>Eurazeo Capital IV C SCSp Représentée par Messieurs Christophe Aubut et Marc Boulesteix</p>
<p>DocuSigned by:  115D997A0B8B484...</p> <p>CarryCo Capital 2 SAS Représentée par : M. Philippe Audouin</p>	<p>DocuSigned by:  DocuSigned by:  BB245D12052848A... 6D88643CF1A345E...</p> <p>Eurazeo Capital IV D SCSp Représentée par Messieurs Christophe Aubut et Marc Boulesteix</p>





MAZARS

61, rue Henri Regnault

92400 Courbevoie

**LH Iberchem**

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mazars

Siege social : 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance

Capital de 8 320 000 euros - RCS NANTERRE B 784 824 153

## **LH Iberchem**

Société par action simplifiée au capital de 27 285 910 €

Siège social : 1, rue Georges Berger 75017 Paris

812 012 441 RCS Paris

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A la Collectivité des Associés de la société LH Iberchem,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de la Collectivité des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LH Iberchem relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **01. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **02. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à la Collectivité des Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie,

Isabelle MASSA

## LH IBERCHEM

### ACTIF

Notes	31-déc-20			31-déc-19
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
	EUR	EUR	EUR	EUR
<b>▶ Actif immobilisé</b>				
▶ Immobilisations financières (1)				<b>272 638 633,30</b>
Participations				272 520 038,77
Créances rattachées aux participations				118 594,53
<b>TOTAL I</b>				<b>272 638 633,30</b>
<b>▶ Actif circulant</b>				
▶ Créances (2)	<b>319 150 000,00</b>	-	<b>319 150 000,00</b>	
▶ Acomptes IS		-		
▶ Valeurs mobilières de placement				
▶ Disponibilités	<b>50 071,74</b>	-	<b>50 071,74</b>	<b>198 783,88</b>
▶ Charges constatées d'avance		-		
<b>TOTAL II</b>	<b>319 200 071,74</b>		<b>319 200 071,74</b>	<b>198 783,88</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>319 200 071,74</b>		<b>319 200 071,74</b>	<b>272 837 417,18</b>

(1) Dont à moins d'un an :

(2) Dont à plus d'un an :

## PASSIF

	<i>Notes</i>	<i>31-déc-20 avant répartition EUR</i>	<i>31-déc-19 avant répartition EUR</i>
<b>► Capitaux propres</b>			
Capital (dont versé 100%)		<b>27 285 910,00</b>	<b>272 859 100,00</b>
Prime d'émission			
Réserve légale			
Réserves réglementées (2)			
Autres réserves			
Report à nouveau		<b>-26 482,82</b>	<b>-27 142,81</b>
Acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		<b>281 583 954,76</b>	<b>659,99</b>
<b>TOTAL I</b>		<b>308 843 381,94</b>	<b>272 832 617,18</b>
<b>► Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL II</b>			
<b>► Dettes (2)</b>			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		<b>257 057,80</b>	<b>4 800,00</b>
Dettes fiscales et sociales		<b>10 099 632,00</b>	
Autres dettes			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
<b>TOTAL III</b>		<b>10 356 689,80</b>	<b>4 800,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>319 200 071,74</b>	<b>272 837 417,18</b>

(1) Dont ayant le caractère de réserve spéciale de plus-value à long terme :

(2) Dont à moins d'un an :

10 356 689,80

4 800,00

RESULTAT	Notes	31-déc-20	31-déc-19
		EUR	EUR
<b>▶ Opérations de gestion</b>			
<b>▶ Produits courants</b>		<b>5 401,89</b>	<b>5 688,80</b>
Revenus des titres de participation		5 401,89	5 688,80
Revenus des T.I.A.P.			
Revenus des valeurs mobilières de placement			
Autres produits			
<b>▶ Charges courantes</b>		<b>-16 402,93</b>	<b>-5 028,81</b>
Charges de personnel			
Impôts, taxes et versements assimilés			
Autres achats et charges externes		-16 402,93	-5 028,81
Charges d'intérêts			
<b>Marge sur opérations courantes</b>		<b>-11 001,04</b>	<b>659,99</b>
Produits ou charges sur opérations de gestion			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur opérations de gestion			
Reprises de provisions sur opérations de gestion			
Impôt			
<b>Résultat des opérations de gestion</b>		<b>-11 001,04</b>	<b>659,99</b>
<b>▶ Opérations sur immobilisations financières</b>			
Plus-values de cessions de titres de participation		291 686 587,80	
Moins-values de cessions de titres de participation			
Plus-values de cessions de T.I.A.P.			
Moins-values de cessions de T.I.A.P.			
Plus-values de cessions autres immobilisations financières			
Frais sur investissements			
Dotations aux provisions sur opérations financières			
Reprises de provisions sur opérations financières			
Impôt		-10 091 632,00	
<b>Résultat des opérations sur immobilisations financières</b>		<b>281 594 955,80</b>	
<b>▶ Opérations exceptionnelles</b>			
Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles			
Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles			
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Impôt			
<b>Résultat des opérations exceptionnelles</b>			
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>		<b>281 583 954,76</b>	<b>659,99</b>

## **LH IBERCHEM**

Société par Actions Simplifiée au capital de 27 285 910 euros  
Siège Social : 1, rue Georges Berger 75 017 Paris  
RCS : PARIS 812 012 441

---

### **ANNEXE AUX COMPTES** **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

#### **I. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2014-03, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

La présentation des comptes est conforme à celle recommandée dans le document n° 63 de janvier 1987 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux sociétés de portefeuille.

Les états financiers reflètent les meilleures estimations dont dispose l'entreprise, sur la base des informations existantes à la date de clôture des comptes, en relation avec le contexte économique incertain.

#### **II. METHODES APPLIQUEES**

##### **2.1. Titres de Participation**

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ces postes sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, frais accessoires d'achat inclus.

Le règlement CRC n°2004-06 sur les actifs prévoit la comptabilisation des frais supportés lors de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles et

des titres immobilisés et titres de placement à l'actif du Bilan ou, sur option de maintenir ces frais en charges.

LH Iberchem a choisit sur option de maintenir ces frais en charge.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de différents critères (tels que quote part de capitaux propres, "discounted cash flow", multiples boursiers et ou multiples de transactions comparables).

L'environnement de crise et de volatilité des marchés a été pris en considération par la société dans les estimations comme dans les business plans et les différents taux d'actualisation utilisé à la fois pour les tests de valeur et le calcul des provisions.

Si la valeur d'utilité est inférieure au prix de revient, une dépréciation est constatée.

## **2.2. Frais d'acquisition de titres de Participation**

Néant.

## **2.3. Distributions acquises**

Les dividendes, votés par les Assemblées annuelles des sociétés dont la société LH Iberchem détient des titres et non encore encaissés à la clôture de l'exercice, sont pris en compte à la date de leur vote par l'Assemblée.

## **III. NOTES SUR LE BILAN**

### **Note 1 – Titres de participation**

Au 01 janvier 2020, le poste « titres de participation » s'élève à 272 520 038,77 euros composé comme suit :

- 665 587 parts B « Fragrance Spanish TopCo » pour un montant de 71 024 788,77 euros
- 50 000 parts C « Fragrance Spanish Topco » pour un montant de 201 495 250,00 euros.

Le 17 juin 2020, la LH Iberchem a procédé à la cession de 3 226 titres parts B « Fragrance Spanish TopCo » pour une valeur de 397 601,46 euros

Le 24 novembre 2020, la LH Iberchem a procédé à la cession totale des titres soit 661 861 titres parts B « Fragrance Spanish TopCo » pour un montant de

70 627 187,31 euros ainsi que 50 000 titres parts C « Fragrance Spanish Topco » pour un montant de 201 495 250,00 euros.

Au 31 décembre 2020, la société LH Iberchem ne détient plus de titres de la société Fragrance Spanish Topco.

### **Note 2 – Créances rattachées aux participations**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'avance consentie à Fragrance Spanish Topco échue et non remboursée augmentée des intérêts s'élève à 118 594,53 euros.

Le 11 décembre 2020, Fragrance Spanish Topco a procédé au remboursement de l'avance consentie augmentée des intérêts de la période soit un montant de 123 996,42 euros.

### **Note 3 – Autres Créances**

Au 31 décembre 2020, le poste s'élève à 319 150 000 euros et représente l'avance dans le cadre de la convention de trésorerie faite à Eurazeo.

Les créances sont à moins d'un an.

### **Note 4 – Disponibilités**

Le poste disponibilités s'élève à 50 071,74 euros au 31 décembre 2020.

### **Note 5 – Capitaux propres**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le capital social s'établit à 272 859 100 euros, divisé en 27 285 910 actions de 10 euros de nominal chacune, toutes entièrement libérées, de même catégorie et ayant les mêmes droits.

Le 24 novembre 2020, LH Iberchem a décidé de procéder à une réduction de capital non motivé par des pertes pour un montant de 245 573 190 euros, afin de le porter de 272 859 100 euros à un montant de 27 285 910 euros. La réduction de capital s'est opérée par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action de 10 euros à 1 euro pour chacune des 27 285 910 actions composant le capital social de la Société.

Le 31 décembre 2020, le capital social s'établit à 27 285 910 euros détenu par Eurazeo (59,70%), Carryco Capital 2 (8,14%) et Eurazeo Capital IV parts A ,B,C,D (32,16 %).

### **Note 6 – Dettes fournisseurs et comptes rattachées**

Les dettes s'élèvent à 252 257,80 euros. Elles correspondent à la provision des honoraires des commissaires aux comptes ainsi qu'aux honoraires de conseils.

Les dettes sont toutes à moins d'un an.

### **Note 7 – Dettes fiscales**

Les dettes fiscales est essentiellement composée de l'impôt 2020 de 10 099 632 euros.

Les dettes sont toutes à moins d'un an.

### **Note 8 – Résultat**

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ressort à 281 583 954,76 euros. Il comprend :

- 291 686 587,80 euros de plus values de cessions des titres Iberchem.
- 5 401,89 euros de produits d'intérêts sur l'avance Fragrance Spanish Topco.
- 16 402,93 euros de charges courantes diverses (honoraires et publications)
- 10 091 632 euros d'impôts sur les sociétés.

### **Note 9 – Transactions avec les parties liées**

Au cours de l'exercice, LH Iberchem n'a pas conclu de transactions significatives, avec des parties liées, à des conditions anormales de marché.

### **Note 10 – Effectif**

La société n'emploie pas de personnel.

### **Note 11 – Mandataires sociaux**

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### **Note 12 – Allègements de la dette future d'impôt**

Néant

### **Note 13 – Intégration fiscale**

La société LH Iberchem est sortie du périmètre d'intégration fiscale en 2018.

### **Note 14 – Consolidation**

LH Iberchem est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Eurazeo depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

### **Note 15 – Engagements hors bilan**

Néant

### **Note 16 - Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

### **Note 17 - Filiales et Participations**

Néant

### **Note 18 – Honoraires de commissaires aux comptes**

	<i>2019</i>	<i>2020</i>
Au titre du contrôle légal des comptes	4863	4 842
Au titre des conseils et prestations de services	0	10 231

### **Note 19 – Impact du COVID-19 dans les comptes**

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes annuelles clos au 31 décembre 2020 de la société LH Iberchem.